

Cher Monsieur,

J'ai reçu M.PITIE afin qu'il m'expose, cette fois ci pièces à l'appui..., son projet de poursuite d'activité du site de BARBASTE.

Il m'a certes remis le prévisionnel destiné au Tribunal le 2 Février prochain, mais toujours pas de bilan pour l'exercice écoulé...

Je lui expliqué que sans éléments fiables me permettant d'analyser ce qui s'était réellement passé durant cette année, mes clients ne s'engageraient pas dans un quelconque avenant avec lui.

Je vous précise que le « prévisionnel » que vous trouverez en pièces jointes (SEGEDA pour le bas et LES BASTIDES pour le haut du site) n'a qu'un intérêt très relatif dans la mesure ou il a été établi par ses soins et non par un expert comptable...

Vous constaterez néanmoins deux choses importantes selon moi :

- 1- il n'est établi que sur une période de 9 mois, soit jusqu'à la fin de l'exercice comptable en cours,
- 2- qu'à ce titre, il n'est pas fait mention des modalités de remboursement du passif qui, selon mes calculs doit se situer entre 1.5 et 2 millions d'euros,
- 3- que malgré cela, SEGEDA clôturerait avec un résultat cumulé certes positif (encore heureux...il ne pouvait évidemment pas présenter un résultat négatif au Tribunal...) mais vous noterez que ce résultat n'est que de 182 990.12€...
- 4- or ce prévisionnel part du double postulat que les loyers sont réduits à 60% de leur montant actuel ...et que les deux premiers trimestres ne sont pas payés !!!!

Lorsque j'ai fait part de ces « inquiétudes » à M.PITIE, ce dernier m'a indiqué que nous pourrions mettre en place un système permettant aux propriétaires qui auraient consenti ce double effort...de percevoir, à titre de loyer « complémentaire », un pourcentage sur le Chiffre d'Affaire au-delà d'un certain seuil...

Concernant la baisse des loyers, on pourrait parallèlement envisager de maintenir 60% pour l'exercice 2010 mais passer à 75% pour les années suivantes...

J' ai eu dès lors comme l'impression que ce cher M.PITIE voulait, coûte que coûte, passer le cap du 2 février avec une poursuite d'activité pour 2010, quitte à prendre pour la suite des engagements irréalisables...

Avant d' être désagréable avec M.PIITE, je l'ai dirigé vers l' expert comptable de mon Cabinet afin de traiter le plus rapidement possible le bilan de l'exercice 2009.

Il m'a été confirmé que ce rendez vous avait été fixé à vendredi prochain à 16h.

A suivre...

Cordialement,